



# BOURSE AUX SKIS 2 ET 3 DECEMBRE 2023 REGLEMENT



## SKI-CLUB D'ANNECY LE VIEUX

### HORAIRES:

Dépôt	vendredi	1/12	de 18 h 00 à	21 h 00
Vente	Samedi	2/12	de 9 h 00 à	19 h 00
	Dimanche	3/12	de 9 h 00 à	12 h 00
Retrait	Dimanche	3/12	de 16 h 30 à	17 h 30

EN PARTENARIAT AVEC :



ANNECY: 101.5

### DEPOT :

La somme de **2,00 Euros** (espèce ou chèque) sera demandée pour chaque article déposé.

Chaque dépositaire doit présenter **une pièce d'identité** (obligation préfectorale).

Un **ticket** sera remis à chaque dépositaire.

Nous nous réservons le droit de retirer le matériel de la vente en cas de découverte de mauvais état.

### VENTE :

Nous ne sommes pas responsables de la vétusté du matériel proposé, ainsi que des vices cachés.

Nous ne sommes pas responsables de la qualité des réglages du matériel proposé.

Les articles dont l'étiquette affiche un n° >30000 proviennent de particuliers.

Aucun matériel acheté ou repris ne pourra faire l'objet d'une contestation ultérieure à la vente.

### RETRAIT :

1 - Aucun article ne sera rendu sans ticket de dépose.

2 - Si l'article est vendu, le dépositaire reçoit un chèque déduction faite de 14 % correspondant à notre commission

3 - Si l'article n'est pas vendu il vous sera restitué

4 - **Tout matériel non récupéré pendant les heures de retrait ne sera pas Restitué. Celui-ci sera donné à une œuvre de bienfaisance de notre choix.**

En cas de litige, vous pouvez nous rencontrer durant 2 vendredis soirs :

Les 8 et 15 décembre 2023 au 65 avenue du petit port – 74940 Annecy le Vieux.

Local le plus à gauche. 19 H 45 à 21 h 00

**Aucune demande ou réclamation concernant la bourse ne pourra être traitée au delà de ces dates.**

L'achat ou le dépôt de tout matériel impose l'acceptation de ce règlement.

Nous vous remercions de votre compréhension.